FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION

Micro-crèche • Saint-Coulomb

Cette fiche constitue une demande de pré-inscription auprès de la micro-crèche Nid & Merveilles. La pré-inscription ne vaut pas admission définitive.

Date d'accueil souhaitée :	Date de la demande :
Structure : ☐ Nid & Merveilles - rue du Lac, 35350 Saint-Coulomb	

1. DOSSIER ADMINISTRATIF - LES PARENTS

Situation familiale : ☐ Vie maritale ☐ Parent isolé

Adresse du domicile :

.....

.....

.....

Téléphone fixe :

Parent 1

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Téléphone portable :
Mail :	Profession :
Lieu de travail :	

Parent 2

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Téléphone portable :
Mail :	Profession :
Lieu de travail :	

Souhaitez-vous prendre un congé parental ? ☐ Non ☐ Oui Taux :

Frère(s) et/ou sœur(s)

Nom	Prénom	Date de naissance

Revenus N-2 :

.....

2. LE OU LES ENFANTS

1er enfant

Nom :	Prénom :
Date de naissance / naissance prévue :	Sexe (facultatif) :
Date d'arrivée souhaitée :	

2e enfant

Nom :	Prénom :
Date de naissance / naissance prévue :	Sexe (facultatif) :
Date d'arrivée souhaitée :	

3. LES HORAIRES D’ACCUEIL

Accueil souhaité

☐ Mode de garde principal ☐ Mode de garde occasionnel ☐ Remplacement du mode de garde habituel

☐ Mode de garde d’urgence ☐ Mode de garde périscolaire

☐ Temps plein (5 jours / semaine) ☐ Temps partiel - Nombre de jours :

Organisation de l’accueil de l’enfant

☐ Horaires réguliers ☐ Planning fixe mais différent sur plusieurs semaines ☐ Planning changeant

Jours de garde de l’enfant

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Heure d’arrivée					
Heure de départ					

Si vous travaillez en planning changeant :

Heure d’arrivée au plus tôt :

Heure de départ au plus tard :

Nombre d’heures par semaine :

Nombre de jours par semaine :

Pour toutes les familles - Nombre de semaines de congés que vous souhaitez prévoir dans le contrat, en plus des semaines de fermeture de la micro-crèche :

4. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

À noter : la micro-crèche est fermée 4 semaines par an : les 3 premières semaines d’août et 1 semaine pendant les vacances de Noël.